

Penthière

Marie-Laure Legay

Il s'agit du secteur de compétence couvert par une brigade. Le terme apparaît tardivement, par exemple dans ce mémoire sur la régie du port de Marseille pour les traites, les gabelles et le tabac (AN, G1 83, dossier 5, vers 1780) : J'ajouterai, Messieurs, que la résidence de Cavaillon à une extrémité de la penthière est peu favorable. Il est très difficile qu'un homme à pied exerce convenablement des postes aussi éloignés que Carpentras, Apt et Sisteron . Le mot accompagne la militarisation des brigades de la Ferme générale. Le développement de la contrebande pendant et après la guerre de Sept-Ans (1756-1763) nécessita l'armement renforcé des brigades et la mise sur pieds des troupes de cavaliers habillés, armés, montés uniformément et composés de sujets d'élite. En Franche-Comté, en Dauphiné, Choiseul donna des ordres aux intendants pour que ces nouvelles brigades fussent fournies en vivres et fourrages et en armes.

Références scientifiques

Sources archivistiques et imprimées:

Bibliographie scientifique:

Citer cette notice:

Marie-Laure Legay, *Penthière* in Marie-Laure Legay, Thomas Boullu (dir.), *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*, [en ligne], 2023, <https://fermege.meshs.fr/notice/81>